

Déroulement d'une séance

Une séance dure entre 45 min et une heure. Elle se déroule au sein de l'institution dans un lieu calme, si possible à l'abri de toute distraction ou des regards, ceci pour permettre aux participants de pouvoir s'exprimer librement, sans crainte d'être jugé, et de rester concentrés sur la séance

Le travail s'effectuera en lien avec les membres de l'institution ou de la famille.

Il est impossible de décrire précisément le contenu d'une séance tant il varie en fonction des participants, de leur personnalité et problématique. Elles seront adaptées à chaque situation, et peuvent être individuelles ou groupales.

Les possibilités sont grandes : discussions, jeux divers, brossage, éducation, promenade, parcours d'agility... pourront être utilisés comme support de travail, selon les objectifs visés.

Des temps seront réservés à l'expression et à la réflexion et interprétation, ou chacun pourra s'exprimer sur le sujet de son choix, qu'il s'agisse du contenu de la séance ou d'un autre sujet qui lui tient à cœur, sur son humeur...



Formation et action

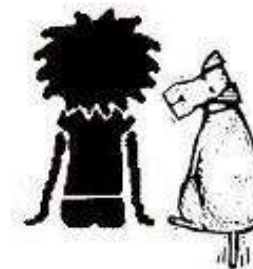
Titulaire d'un master 1 de psychologie et d'un certificat de zoothérapeute, je me déplace au sein de votre institution et propose des séances lors desquelles le chien est présent comme médiation. Les séances peuvent questionner sur le mode de relation à l'autre, aider à l'expression, à la motricité, à la prise de confiance en soi, au travail de la mémoire, à une amélioration des repères spatio-temporels, ou tout simplement dans un but récréatif... Chaque forme d'expression est ensuite interprétée et analysée afin que le participant en prenne conscience. Les ateliers mis en place seront adaptés aux besoins et problématiques de chacun. Ainsi l'animal seul ne suffit pas. Le zoothérapeute est nécessaire pour stimuler, créer du lien et mettre en mots les situations survenues lors de la séance.



Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Zoothérapie : Séances en médiation animale



Audrey COMTE
Zoothérapeute

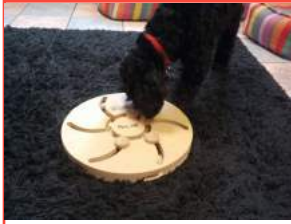


audreycomte@live.fr

06-12-70-20-24

<http://audrey-comte-zootherapeute.wifeo.com>

Siret: 51515967100012



Principes et bénéfices de la zoothérapie



L'animal médiateur

La présence de l'animal facilite la communication entre le thérapeute et le participant. Les situations rencontrées lors des séances, lors de jeux ou d'exercices, seront questionnées, pensées, interprétées. Le participant sera amené à réfléchir sur ses ressentis et émotions, à travailler tout ce qui touche à la relation à l'autre, le respect, l'empathie, etc. L'animal permet également de faire lien entre l'histoire du participant, et l'espace de parole qui lui est proposé.

L'animal stimulant moteur

Il va faciliter des mouvements difficiles à exécuter pour quelqu'un ayant des difficultés motrices, car ces mouvements seront réalisés sans y penser grâce au jeu, à une promenade, à des caresses ou au brossage du chien. Des séances peuvent être établies en collaboration avec les kinésithérapeutes et médecins. Il va également permettre une stimulation sensorielle, des sensations parfois nouvelles, grâce à la texture du poil, à la chaleur du corps, etc.

L'animal revalorisant

Il permet au participant de passer du statut de soigné à celui de soignant, de passif il devient actif, se sent utile. L'animal apprécie

les caresses, le temps que passe le participant à s'occuper de lui, et il lui rend par des marques d'affections. Il permet au participant de reprendre confiance en lui, notamment lorsqu'il parvient à apprendre un tour au chien, au bout de plusieurs séances, à lui faire exécuter un ordre, à le « commander », à se faire obéir et respecter de lui, mais également lorsque le participant et le chien réalisent ensemble des parcours de type agility.

L'animal stimulant

Il va aider à stimuler la mémoire des participants. Ceux-ci vont essayer de se remémorer le nom du chien, la fréquence de ses visites, ce qui a été fait la fois précédente, sur des expériences personnelles passées. Le contact avec le chien va être un outil pour les aider à faire remonter ces souvenirs, et petit à petit stimuler leur mémoire, mais aussi les amener à une réflexion sur différents thèmes : alimentation, respect, dominance, sexualité, violence, frustration, etc.

L'animal source de bien-être

De par sa simple présence le chien va apporter un moment de bien-être, de joie, une présence agréable, et une prise de plaisir, que ce soit lors des séances à visées thérapeutiques ou lors de séances récréatives.

Questions, réponses

Combien de personnes peuvent participer aux séances?

Les séances à but thérapeutiques peuvent être individuelles ou en petits groupes de jusqu'à 5 personnes. Les séances récréatives pourront se faire en groupes plus importants. Les objectifs seront différents en fonction du nombre de participants.

A qui peut s'adresser la médiation animale?

A toute personne souhaitant travailler sur elle-même. Elle peut donc être un outil supplémentaire de travail pour des enfants, adultes ou personnes âgées, atteintes de déficience intellectuelle, handicap psychique ou mental, autisme, psychose, troubles du comportement ou hyperactifs, difficultés motrices, troubles d'organisation spatio-temporelle, introversion, difficultés sociales, ayant une mauvaise estime d'eux-même, milieu carcéral et aux institutions pour personnes âgées ou atteintes d'une démence de type Alzheimer

A quelle fréquence doivent avoir lieu les séances ?

La fréquence sera définie en fonction de la problématique et des possibilités des participants. Une régularité est nécessaire afin d'observer des effets liés aux séances. Ainsi les séances pourront être hebdomadaire, bi-mensuelles et mensuelles.

Une autre question ?

N'hésitez pas à me contacter, par téléphone ou par mail, et je tenterai de répondre à vos interrogations. A bientôt !